N°160
Oct
2026

JEM

Le Journal des Élu·e·s et Mandaté·e·s de la CGT Finances Publiques 83

CSAL-FS du 24/09/2026 Un dialogue social à sens unique !

Dans un contexte économique et social en berne, une nouvelle FS s'est tenue sous la présidence de CHABERT, nouvellement nommé responsable du Pôle Stratégie et Gouvernance. En réponse aux liminaires, la direction a concédé à la CGT sa vision d'un climat plus que tendu. La DGFiP va mal et ce n'est pas le dernier questionnaire « qualité » qui va changer la donne !
Entre les conséquences d'un été meurtrier suite aux incendies et fortes chaleurs alors que nous restons à la ramasse sur certains sites, l'impact cinglant des « fuites » informatiques dont les effets ne cessent de détériorer le service public, le poids de l'inflation notamment au niveau du carburant et les difficultés des agents, le droit d'alerte déposé par la CGT sur le SGC l'Estérel Fréjus, voilà ce qu'il faut retenir de cette séance :

Un été hors du commun voué à devenir la norme, mais que fait la DDFIP ?



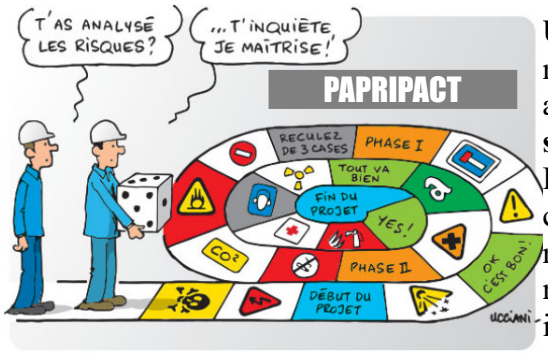
Tandis que le plan cité se rapproche de son terme, un point est réalisé sur les conditions de vie au travail. Que penser de la gestion/l'état des climatisations sur les différents sites de la DDFIP face à un interminable été où le thermomètre n'a eu de cesse de transpirer ? Lamentable tout simplement ! De nombreux sites se voient contraints d'avoir recours à divers procédés (climatisations portatives, changement d'espace de travail, télétravail…) pour espérer travailler dans des conditions tout juste « acceptables », et ce au sein même de bâtiments tout juste rénovés (Les lices, Lorgues…). Pour la CGT, il n'y a qu'un constat : la DDFIP peine à anticiper et gérer les situations de crise (quelques bureaux aux Lices, à Lorgues et le restaurant administratif sans clim tout l'été !). Une fois de plus, les agent·e·s trinquent et les plus exaspérées se voient qualifiées d'« impétueuses » car elles osent dire ce qui ne va pas à la direction ! Espérons qu'enfin des solutions soient trouvées car « *winter is coming* ! »

Gestion du télétravail et du temps de pause, vers une vision de l'impérialisme du chef de service ?

Alors que nos droits se voient de plus en plus réduits : diminution de moitié des jours d'absences pour enfants malades, aménagements d'horaires en lieu et place des autorisations d'absence… le télétravail s'est implanté pour certains comme un temps de respiration et une réduction des frais de carburant. Pour autant, le seul recours déposé sur un refus de télétravail n'illustre absolument pas le nombre de refus « verbaux » délivrés par les chefs de service. Pourtant, la procédure est dématérialisée et le refus doit être motivé car pouvant faire l'objet d'un recours. La direction certifie qu'aucune directive n'est délivrée aux chefs de service, ces derniers sont libres de toute décision en matière de télétravail, y compris celui spécifique au carburant ! Par ailleurs, la direction a rappelé qu'il en était de même pour les temps de pause car seule la pause méridienne est règlementaire. Les pauses café et/ou clopes pourraient être remises en cause ! Pour la bienveillance, faudra re-passer ! **C'est du délire !**



Programme Annuel de Prévention des Risques et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIPACT) : un budget de plus en plus réduit.



Un seul constat : plus les années passent et plus le budget se réduit. Selon la direction, une normalité, car le budget est en adéquation avec la réduction du personnel : **tout simplement scandaleux !!**

La DGFIP relance les espaces de dialogue, sur des petits collectifs de travail, ou les agents pourront s'exprimer. Pour rappel, un tel dispositif avait déjà été mis en place sans aucun résultat probant… On nous sert donc du réchauffé sans innover ! Sur la partie bâtiment, la DDFIP estime être très réactive quant aux réponses aux besoins des agents. Toutefois, elle se dédouane de sa responsabilité face à l'agile.

Il est évoqué la situation particulière du SPF de Draguignan où la démotivation des agents se ressent de plus en plus. Or, pour la direction, un nouveau process d'encadrement renforcé avec un pilotage redéfini a porté ses fruits : la preuve, les agents ont renoncé à leur mutation ce qui leur apparaît clairement positif. Un énième déni !

Face au manque de moyens au regard des besoins et des ambitions affichées, au recours du budget FS pour des éléments relevant normalement de la responsabilité seule de l'employeur, la CGT s'est prononcé CONTRE le PAPRIPACT. Tous les autres syndicats se sont abstenus.

Accidents de Travail et Fiches de Signalements : le droit d'alerte, dernier rempart vers la considération sociale ?

La santé mentale et le risque suicidaire, une priorité pour notre direction. Mais dans les faits, est-ce vraiment le cas ?

Alors que chaque année, le nombre de tentatives de suicides et suicides ne cesse d'augmenter, la DGFIP a mis en place un plan d'action pour améliorer les conditions de vie au travail et prévenir les risques suicidaires (2025-2027). Toutefois, si le nombre de fiches de signalements suit la tendance à la hausse, la CGT s'interroge sur la prise en considération de ces dernières.



Pour exemple, suite à la production de 3 fiches de signalements concernant un incident interne au sein du SGC de l'Estérel Fréjus, la CGT s'est vue contrainte de déposer **SEULE** un droit d'alerte pour forcer la direction à agir au plus vite.

En effet, alors que deux agent·e·s font état de pensées suicidaires, sous couvert d'absence pour congés et de départ imminent de la source du problème, la direction souhaitait passer l'affaire sous silence. Pour la CGT, cette situation est **inacceptable** !!

Contrairement aux propos du président, estimant qu'il était « gênant » de procéder à une enquête au sein du SGC, cette dernière aura permis à des membres des organisations syndicales inscrites à la FS de participer et aux agent·e·s de s'exprimer. Cette alerte a par ailleurs été confortée puisque, lors de la FS, au moins un syndicat a fait état d'autres témoignages d'agents n'ayant pas osé s'exprimer lors de l'enquête.

Pour la CGT, cela montre la limite que peut atteindre une enquête interne uniquement directionnelle. Cela devrait donc être pris en compte à l'avenir pour une meilleure prévention des risques psycho-sociaux. Or la direction ne le voit pas du même œil, la voie du prince l'emporterait-il sur la bienveillance ?!

La CGT Finances Publiques du Var n'aura de cesse de rappeler que la DGFIP a l'obligation d'assurer la **santé physique et morale** des agents. Cela passe par le respect et la reconnaissance des agents, ainsi que des conditions de travail satisfaisantes pour exercer leurs missions.

Le mépris, ça suffit !

Renforcez la CGT pour lui donner les moyens d'agir et envoyer un message clair à la DG et au gouvernement !

CGT Finances Publiques 83
20 place Noël Blache-83000 Toulon
Tel : 04.94.22.82.76 / 06.22.46.81.64 / 06.12.63.38.55
Mail : cgt.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr
Site : https://83.cgtfinancespubliques.fr/
Facebook : CGT Finances Publiques 83



